

Envoi par courriel

256

DD1

Projet d'aménagement d'un complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine par Hydro-Québec

Basse-Côte-Nord

6211-03-005

Québec, le 6 novembre 2008

Monsieur Alain Kemp
Analyste, évaluation des impacts
Direction de l'évaluation environnementale et grands projets
Institut Maurice-Lamontagne
850, route de la Mer, C.P. 1000
Mont-Joli (Québec) G5H 3Z4

Monsieur,

La commission d'examen conjoint chargée d'étudier le projet de complexe hydroélectrique de la rivière Romaine souhaite obtenir de Pêches et Océans Canada un avis écrit sur les éléments suivants, tant pour la période de construction du complexe hydroélectrique qu'en exploitation :

- le régime de débits réservés en aval du PK 51,5 et les mesures d'atténuation et de compensation prévues par le promoteur ;
- le débit réservé dans les tronçons court-circuités et la compensation ;
- les impacts du projet sur la productivité piscicole et les mesures de compensation (omble de fontaine, touladi, omble chevalier, ouananiche) ;
- les impacts liés au remplissage des réservoirs et les mesures d'atténuation et de compensation ;
- les impacts associés à la modification du régime thermique en aval du PK 51,5 et les mesures d'atténuation et de compensation des impacts ;
- la dynamique hydrosédimentaire des frayères à saumon et la nécessité de planifier des crues d'entretien ;
- les impacts du projet sur l'embouchure et la zone côtière : zostérais, communautés benthiques, pérennité des frayères à capelan, productivité primaire, montaison des espèces anadromes et catadromes, érosion des plages (dynamique géomorphologique) ;
- les programmes de suivi.

...2

La commission a besoin des informations demandées pour évaluer les effets environnementaux du projet en vertu de la portée de son examen précisée dans la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. L'avis que vous produirez doit être succinct et il ne doit pas reprendre les commentaires ou avis formels que vous avez déjà formulés à travers le processus de consultation des ministères fédéraux mené par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale et qui ont été versés au registre de l'Agence, mais plutôt présenter un portrait à jour de la situation. Par ailleurs, vous êtes libre de porter à l'attention de la commission tout autre point que vous jugerez pertinent.

Une réponse rapide de votre part serait appréciée compte tenu que la deuxième partie de l'audience débute le 1^{er} décembre 2008.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Monique Gélinas
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission d'enquête